

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du trente juin deux mille vingt-six

Le Conseil municipal, légalement convoqué le 23 juin 2026, s'est réuni sous la
Présidence de Monsieur Laurent HARMEL, Maire.

PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	ABSENTS	POUVOIRS
31	4	0	4

Objet :
PV-1 – Dotation
Politique de la Ville
(DPV) 2026

PRÉSENTS : Laurent HARMEL, Corinne REGLAIN, Damien ABAD, Dominique BEY, Assad AKHLAFA, Khalil KANDARA, Marie-Claire EMIN, Jean-Jacques MATZ, Caroline MATHON, Amaury VEILLE, Béatrice PERRIN, Sabrina LATRECHE, Sefa KOCABAS, Emine CETIN BEDIR, Najim JEBARI, Christine PIQUET, Antoine LUCAS, Laurence PIQUET, Denis PONCET, Catherine FOURMOND, Omrane FELIGHA, Marie-Laure LESCUYER, Frédéric BERNARD, Laurent CHÉRIGIÉ, Ebru CIVIL-BASPINAR, Güvenc YILMAZ, Nadia SEKKAI, Loan VAN GELE, Loïc MONNIER, Marie-Julie JACQUET-LEVAL, Isabelle ROY DE MONNERON,

REPRÉSENTÉS : Anne BURGAUD MOREL (pouvoir à Amaury VEILLE), Freddy NIVEL (pouvoir à Dominique BEY), Yamina GRANDCLEMENT (pouvoir à Corinne REGLAIN), Julien MARTINEZ (pouvoir à Ebru CIVIL BASPINAR)

ABSENTS : /

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

M. Omrane FELIGHA est nommé secrétaire de séance.

M. Assad AKHLAFA, rapporteur, informe le Conseil municipal que la Commune d'Oyonnax est éligible à la Dotation Politique de la Ville (DPV) pour l'année 2026.

La Commune d'Oyonnax bénéficie de la Dotation Politique de la Ville depuis 2017.

Pour l'année 2026, le montant de la dotation attribuée à la Commune d'Oyonnax s'élève à **335 570 €**.

Pour bénéficier de cette dotation, la Commune doit présenter une ou plusieurs opérations répondant aux objectifs du Contrat de Ville et bénéficiant prioritairement aux habitants des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).

Après échanges avec les services de l'État, il est proposé de mobiliser cette enveloppe sur une opération unique : **la réhabilitation de la Maison de Quartier Berthelot**, située au cœur du Quartier Prioritaire de la Ville « La Plaine – La Forge », étendu depuis le 1^{er} janvier 2024 au secteur Guynemer, représentant 5 168 habitants.

Objet :
 PV-1 – Dotation
 Politique de la Ville
 (DPV) 2026

La Maison de Quartier Berthelot constitue un équipement public de proximité majeur pour les habitants du quartier. Véritable lieu de vie, de rencontres et de mémoire collective, elle accueille depuis de nombreuses années des actions éducatives, sociales, culturelles et associatives au bénéfice de l'ensemble des habitants.

Toutefois, le bâtiment présente aujourd'hui des signes importants de vétusté nécessitant une intervention globale afin de garantir sa pérennité et son adaptation aux usages actuels.

Le projet de réhabilitation poursuit plusieurs objectifs :

- préserver et valoriser un lieu emblématique de l'histoire et de l'identité du quartier ;
- moderniser les locaux afin d'améliorer les conditions d'accueil du public ;
- renforcer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ;
- poursuivre les mises aux normes réglementaires et de sécurité ;
- créer des espaces adaptés aux activités associatives, aux permanences et aux actions de proximité ;
- favoriser le lien social, les échanges intergénérationnels et les initiatives habitantes ;
- inscrire le bâtiment dans une démarche de développement durable par l'amélioration de ses performances énergétiques et environnementales.

Dans le cadre de la démarche « Quartiers Résilients », les travaux intégreront notamment une isolation thermique performante, le raccordement au réseau de chaleur urbain, l'installation d'équipements à faible consommation énergétique, un éclairage LED, une ventilation double flux ainsi que le déploiement des équipements numériques nécessaires au bon fonctionnement du site.

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à **766 080 € HT** et se décompose selon le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Intitulé	Montant HT	Intitulé	Montant HT
Travaux	766 080 €	NPNRU	161 424 €
		DPV 2026	335 570 €
		Autofinancement	269 086 €
TOTAL	766 080 €	TOTAL	766 080 €

Vu l'avis de la Commission des Finances,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

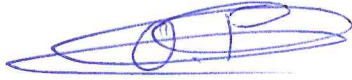
- Approuve le projet de réhabilitation de la Maison de Quartier Berthelot ;
- Décide de solliciter auprès de l'État une Dotation Politique de la Ville (DPV) d'un montant de **335 570 €** au titre de l'exercice 2026 ;

Objet :
PV-1 – Dotation
Politique de la Ville
(DPV) 2026

- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'instruction, à l'obtention et au versement de cette subvention ainsi qu'à accomplir toutes les formalités afférentes à ce dossier.

Fait à Oyonnax, le 30 juin 2026

Secrétaire de séance,



Omrane FELIGHA



Le Maire,

Laurent HARMEL

Délibération certifiée exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de l'article L 2131-1
et suivants du CGCT :

- par sa présentation en Préfecture le **03 JUL 2026**
- par sa publication le **02 JUL, 2026**



Le Maire

